

## AVANT-PROPOS

**Frédéric Lordon**

Frédéric Lordon, *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « Académique »

2008 | pages 11 à 19

ISBN 9782724610727

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/conflits-et-pouvoirs-dans-les-institutions-du-capi--9782724610727-page-11.htm>  
-----

!Pour citer cet article :

-----  
Frédéric Lordon, « Avant-propos », in Frédéric Lordon, *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2008 (), p. 11-19.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Avant-propos

Frédéric LORDON

S'il est une idée typique – on pourrait même dire constitutive – de l'approche de la régulation c'est bien qu'on ne saurait saisir le capitalisme autrement qu'en ses formes institutionnelles. Certes, il est toujours possible de définir le capitalisme en toute généralité comme ensemble de rapports sociaux caractéristiques – le rapport de propriété, le rapport marchand-monnaire, le rapport salarial. Mais en eux-mêmes, ces rapports définis abstraitement, demeurent très sous-déterminés. C'est l'histoire qui se charge de leur donner leur complément de détermination et de les actualiser en leur donnant telle ou telle forme particulière. Quand, par exemple, on a dit « rapport salarial », on a certes sous la main un ensemble de propriétés analytiques fondamentales, mais on ne sait rien encore des visages concrets, sous lesquels ce rapport salarial est susceptible d'apparaître. Que ceux-ci soient multiples, en effet, on ne peut en douter : ne nous est-il pas apparu successivement comme rapport salarial « concurrentiel », « fordien », « toyotien », etc., c'est-à-dire dans ses variations historiques comme géographiques ? De même, le rapport monétaire ne s'est-il pas trouvé pratiquement organisé sous des formes extrêmement variées, et dont les propriétés ne peuvent être semblables : monnaies métalliques, étalon-or, banques centrales d'abord privées, puis nationales, dépendantes puis indépendantes, etc. ? Ainsi les rapports sociaux fondamentaux du capitalisme s'actualisent-ils toujours en leurs agencements institutionnels particuliers – les seules formes sous lesquelles ils se donnent concrètement à *voir*.

Mais considérer, d'une part, qu'en lieu et place de l'abstraction intemporelle du « marché » nous avons affaire à un mode de production que nous nommons « capitalisme » et, d'autre part, que ce capitalisme est nécessairement appréhendé comme *configuration institutionnelle* ne peut rester sans effet sur le type de théorie à lui appliquer. Qui peut croire que les institutions du capitalisme pourraient être considérées comme *purement* économiques ? Le droit, par exemple, n'en fait-il pas typiquement partie ? L'État n'a-t-il pas de temps en temps quelques effets sur l'« économie » et, même en ces seules occasions, peut-il raisonnablement être vu comme

une entité régie par des logiques simplement économiques? La monnaie, certes médium des échanges, n'est-elle pas cependant un objet d'une grande complexité, et très susceptible d'émerger au nombre de ce que Mauss nomme les « faits sociaux totaux »? Et qui peut croire, au surplus, que ces institutions du capitalisme auraient été conçues et construites fonctionnellement aux « besoins » du capitalisme par quelque ingénieur optimisateur? Ni purement économiques, ni optimales, les institutions du capitalisme portent la marque de leurs genèses historiques réelles, et c'est la marque du multiple. Mais multiplicité de quoi? Multiplicité des logiques à l'œuvre dans toute construction institutionnelle : que l'institution en question soit appelée à « jouer » dans le domaine économique n'empêche pas qu'elle ait été traversée de logiques juridiques, sociologiques et politiques. Moyennant une extension appropriée, c'est d'ailleurs peut-être à ce dernier terme de « politique » qu'il faudrait confier de subsumer cette pluralité, du moins si l'on consent, d'une part, à donner la qualification de politique aux « rapports des hommes entre eux » et, d'autre part, à reconnaître que les institutions consistent précisément en ces médiations. Aussi, à ceux qui ne voudraient pas de la thèse marxiste, pourtant toujours aussi pertinente, que les rapports des hommes aux choses – les rapports « économiques » – *ne sont pas autre chose* que des rapports des hommes entre eux mais transfigurés et dissimulés – notamment sous l'effet du fétichisme marchand –, il reste toujours possible de faire remarquer que, *au minimum*, les rapports des hommes aux choses sont *médiatisés* par des agencements de rapports des hommes entre eux, à savoir, précisément, des *institutions*. En ce sens généralisé du mot, il y a donc une *politique* dans toutes les institutions économiques. Voilà pourquoi, si l'on admet que le capitalisme est un objet de nature fondamentalement institutionnelle et historique, il ne saurait y avoir une « économie pure » là où seule une *économie politique* a du sens.

## — Pour une méso-économie politique

Que cette économie politique convoque potentiellement toutes les perspectives des sciences sociales – historique, sociologique, anthropologique, juridique, etc. –, c'est à l'image de la multiplicité constituante des institutions. Pour autant, du terme politique en sa signification originelle, il est des caractères que les contributions de cet ouvrage retiennent plus particulièrement : le conflit et le pouvoir. Il faudrait dire en fait : *les conflits et les pouvoirs*. Car, par pouvoir, il n'est pas question d'entendre simplement

le pouvoir souverain et surplombant de l'État. Michel Foucault nous a de longue date déshabitués du schème « monopolistique » et invité à voir que le pouvoir, loin de s'épuiser en le seul pouvoir d'État, est en fait disséminé partout dans la société et les rapports sociaux. Cette dissémination qui met immédiatement les pouvoirs au pluriel rend les rapports de pouvoir *denses* dans la société, et c'est là une propriété suffisamment forte pour occasionner une deuxième rupture, plus franche encore que celle de la multi-disciplinarité, avec la théorie économique standard.

Depuis environ une décennie pourtant, cette dernière ne veut plus être en reste sur le terrain du « politique ». Il est vrai qu'elle a longtemps proscrit, sauf en ses marges, les considérations liées au politique, thème sans doute chargé de trop d'impuretés et susceptible de menacer la scientificité de la « science économique » – traiter du politique, n'était-ce pas, presque tautologiquement, risquer de retomber dans le registre des « sciences morales et politiques » dont la théorie économique a mis tellement de soin et d'efforts à s'extraire... Mais ses tendances expansionnistes et invasives sont logiquement venues à bout de cette réticence première et, d'impureté à bannir, « le politique » est rapidement apparu comme un nouveau domaine à conquérir. Conquête est bien le mot qui convient car la théorie économique n'entre jamais dans un domaine qu'avec des volontés d'annexion, celle de ressaisie des faits, quelle que soit leur nature, dans la seule grammaire de l'économie pure, c'est-à-dire de l'individualisme utilitariste et maximisateur. Dans le cas de la dite *New Political Economy*, cette opération prend une tournure assez particulière<sup>1</sup>, puisque la contrainte de cohérence avec le socle de la théorie néoclassique conduit à une vision du politique qu'on pourrait – sans paradoxe ! – qualifier de « superstructurelle » : l'édifice walrassien du marché n'est, en tant que tel, jamais remis en cause, il se trouve maintenant simplement surmonté d'une « couche » supplémentaire de « politique ». Dans cette construction à deux niveaux, le politique se trouve, de fait, principalement structuré autour de l'État. Directement lorsque, par tradition pourrait-on dire, la théorie néoclassique s'interroge sur l'impéritie des pouvoirs publics et leurs interventions économiques inopportunes, commandées généralement par des impératifs électoraux – ici le mode d'apparaître du « politique ». Indirectement lorsque le politique semble émaner de « la société civile », plus précisément des groupes d'intérêts, mais en fait prend la forme d'actions collectives visant à obtenir de l'État certaines « réformes » ou à en

1. Voir la conclusion de cet ouvrage.

empêcher d'autres. Si dans le débat public le mot « réforme » est affligé de toute l'inconsistance d'un mot-valise, dans le débat théorique présent, au contraire, il a de remarquables propriétés révélatrices puisqu'il met en évidence la construction dichotomique de la *New Political Economy*, et ses conceptions implicites du politique et du pouvoir : « en dessous », une infrastructure économique fondamentalement saine – le marché walrasien muni de toutes ses propriétés d'autorégulation –, « au dessus », une strate superstructurelle le plus souvent perturbatrice – l'État, ses logiques électorales et sa vulnérabilité aux pressions corporatistes. Or dans cet agencement, l'infrastructure du marché fait norme : elle est l'idéal à atteindre, et d'ailleurs elle fonctionnerait tellement mieux toute seule, sans État ni « politique »... Si vraiment la politique publique doit se charger de quelque chose, c'est d'empêcher que les groupes d'intérêt – et l'État le premier si c'est possible – en distordent les mécanismes intrinsèquement vertueux.

Résumons-nous : le marché produit de lui-même l'ajustement harmonieux des offres et des demandes, seule l'activité d'une strate à vrai dire superfétatoire mais difficile à supprimer – le politique – y injecte d'inutiles perturbations. Le point de vue défendu dans cet ouvrage est à l'opposé de ces vues de la *New Political Economy*. Le schème dichotomique – celui d'une infrastructure économique vertueuse en elle-même et d'une superstructure où s'exprimeraient les faits de « pouvoir » – y est radicalement récusé. Et c'est donc ici même que le schème antagoniste, foucaldien, du pouvoir dense dans les rapports sociaux, prend pour nous toute sa signification théorique. Il n'y a pas un sanctuaire walrasien de rapports économiques parfaitement ajustés, voire harmonieux, en tout cas immun de tout rapport de force. Pouvoir et conflits sont potentiellement au cœur de tous les rapports sociaux, et on voit mal que les rapports économiques puissent en être exempts... Il en résulte une vision très différente des « choses économiques », rupture en fait déjà annoncée par le fait de dire « capitalisme » en lieu et place d'« économie de marché » – cette abstraction déréalisante bien faite pour escamoter le jeu des pouvoirs –, par le fait également d'accorder à l'objet « capitalisme » une nature fondamentalement institutionnelle, par le fait enfin de faire du domaine institutionnel le lieu d'une politique immanente, puisque les institutions font médiations entre les hommes. C'est peut-être donc au niveau intermédiaire des institutions, ce niveau « méso », entre le « micro » des comportements individuels et le « macro » des régularités d'ensemble, qu'une *économie politique* exprime le mieux son caractère propre – méso-économie politique : ce devrait être en toute rigueur un pléonasme... Comme il serait déraisonnable de tenir cette évidence pour acquise dans l'état actuel du champ de la science économique, il n'était pas superflu

de consacrer un recueil collectif à en manifester le parti pris, et surtout à en montrer les effets dans la pratique scientifique. Si le politique compris comme présence dense du conflit et du pouvoir dans le milieu institutionnel du capitalisme est bien le propre de notre méso-économie, encore fallait-il tenter de l'illustrer dans une variété à la fois de registres et de cas.

## — Puissances et luttes au cœur des rapports sociaux du capitalisme

La variété des registres est celle qui imposait de faire précéder les différentes études de cas institutionnelles d'une base théorique et conceptuelle. Car c'est une chose de dire que « conflits et pouvoirs sont partout », mais c'en est une autre de donner théoriquement corps à ce qui resterait autrement à l'état de stimulante, mais simple intuition. C'est pourquoi la première partie de cet ouvrage va chercher le politique « au cœur des rapports économiques ». Il faudrait même dire, plus généralement encore, au cœur des rapports sociaux. De fait, rompre radicalement avec le schème « superstructurel » de la *New Political Economy* pour affirmer la densité politique des institutions du capitalisme engage des partis pris théoriques qui sont de l'ordre de l'ontologie sociale. On ne s'étonnera donc pas, dans ces conditions, que la philosophie soit au nombre des outils intellectuels que cette méso-économie politique se réserve le droit d'utiliser. Il y aurait beaucoup à dire sur la compatibilité *a priori* du spinozisme et de la théorie de la régulation, mais ce qu'en retient surtout ici la contribution de Frédéric Lordon tient aux possibilités qu'ouvre le concept de *conatus* pour penser les rapports sociaux comme agonistique (chapitre 1). Si, en effet, les *conatus* sont des élans de puissance, des forces désirantes et des dynamiques d'expansion, alors leur rencontre est vouée le plus souvent à prendre la forme du « contrairement » et du heurt. Penser le mouvement de la puissance, et non le calcul rationnel, comme mobile le plus fondamental de l'action en général, et de l'action économique en particulier, aide évidemment à mieux en voir la part de conflit et de violence. Non pas que les logiques du calcul devraient être « opposées », par antinomie, à celles de la puissance. L'intérêt utilitariste n'est qu'une mise en forme historique particulière, d'ailleurs tard venue, du *conatus* intérêt de puissance généralisé<sup>2</sup>. L'*homo oeconomicus* n'est pas l'autre de l'*homo conatus* – il n'en est qu'un des types. Mais situer le

2. Frédéric Lordon, L'Intérêt souverain. Essai d'anthropologie économique spinoziste, Paris, La Découverte, 2006.

premier par rapport au second dans ce rapport de *déclinaison*, à l'avantage de ne pas faire oublier le mouvement de la puissance – et tous ses corrélats potentiellement violents, ceci quels que soient les rapports sociaux dans lesquels il prend concrètement forme.

Comment les rapports économiques échapperaient-ils à ces effets de la puissance ? Sans surprise, André Orléan les retrouve au cœur d'une des formes institutionnelles les plus fondamentales de l'économie marchande, à savoir la monnaie (chapitre 2). Loin d'être ce médium fonctionnel des échanges, un instrument d'une commodité bienvenue mais neutre en lui-même, comme le veut la théorie néoclassique, la monnaie cristallise au contraire toute la violence inhérente à l'univers marchand. Le processus même de son élection l'atteste – car la monnaie en usage cache derrière elle les luttes passées intenses qui l'ont vue triompher de ces rivaux dans la compétition pour s'imposer comme incarnation de la richesse. La monnaie bien public a d'abord été une monnaie privée parmi d'autres, nous rappelle André Orléan, à l'orée d'un processus de sélection-imposition hautement conflictuel. Détenir-émettre le bien universellement reconnu comme le représentant de la valeur constitue un enjeu de puissance suffisamment élevé pour susciter une concurrence violente – un enjeu tel que l'État ne saurait s'en désintéresser ; comme on sait d'ailleurs, c'est lui, le plus souvent, qui fait primer sa force pour capter les bénéfices de l'élection monétaire. Si, comme le montre André Orléan, la forme « monnaie » s'impose endogènement à partir de l'état de séparation marchande, on ne doit pas s'étonner d'en retrouver la marque structurante dans tous les rapports économiques, et notamment dans l'un des plus caractéristiques du capitalisme, le rapport salarial, redéfini comme rapport de dépendance monétaire dans une économie à travail divisé.

À l'étage, non plus des rapports économiques fondamentaux, mais des constructions institutionnelles historiques concrètes, conflits et pouvoirs n'en sont que plus facilement observables. Il n'était pas question d'imaginer en couvrir l'ensemble, mais il était utile d'avoir sous la main suffisamment de variété en cette matière, à la fois pour illustrer la généralité du point de vue, robuste au travers de la diversité de ses cas, et aussi pour donner à voir la largeur du spectre disciplinaire, qu'à l'opposé d'une économie désireuse de rester « pure », une méso-économie politique appelle nécessairement. Les contributions de ce recueil parcourent ainsi : le rapport salarial dans ses composantes juridiques et financières, ou bien dans ses modifications corrélatives des nouvelles formes de mobilisation profitable de la firme ; la monnaie en ces moments de refondation... ou bien de déliquescence et de sédition ; la politique monétaire comme composante de la politique

économique, exposée aux jeux d'influence des groupes d'intérêt privé. Et ce parcours s'effectue au travers d'une certaine variété géographique puisque le capitalisme de la valeur actionnariale et des fonds de pension voisine avec les capitalismes russes, argentin et iranien – dans lesquels il serait *a priori* souhaitable qu'une économie politique institutionnelle ne soit pas moins à l'aise.

On ne s'étonnera pas non plus qu'à cette variété-là s'en ajoute une dernière, et d'autant moins qu'elle est peut-être l'un des signes les plus distinctifs d'une méso-économie politique – c'est la variété disciplinaire. Si l'on a vu que la philosophie faisait sans aucun doute partie du répertoire de ses outils, l'analyse institutionnelle *in situ* doit, elle, puiser dans les registres de la sociologie, de la politologie, de l'histoire ou du droit, selon la nécessité de ses cas – là encore à l'exact inverse d'une science économique qui hésite entre rester pure et annexer toutes les autres sciences sociales en les convertissant à sa propre grammaire.

## — Créations et décompositions institutionnelles

Conformément à une intuition développée de longue date par la théorie de la régulation, les crises sont des moments distingués par leur pouvoir heuristique. On ne voit jamais si bien apparaître les mécanismes fondamentaux qu'au moment où une construction institutionnelle se défait. Ou bien se refait. Car les commencements ont la propriété de faire voir les coups de force inauguraux, oubliés par la suite, qui concentrent comme jamais la charge politique des institutions. Y a-t-il moment plus stratégique que celui où sont redessinées les règles du jeu ? C'est dans ces circonstances que les groupes les plus puissants sortent du bois et, à visage presque découvert, s'efforcent de « peser ». Dans ce registre, Alexandre Roig propose une plongée dans les arcanes de la décision politique du *currency board* argentin en 1991 – une décision lourde, s'il en est, puisqu'elle inaugure un cycle qui s'achèvera dans la gigantesque crise de 2001 (chapitre 3). Comment s'engendre une nouvelle forme monétaire ? Quelles idées lui servent de support doctrinal, soutenues par quels groupes d'intérêt, engendrées par quelle configuration de rapports sociaux ? Même reliée à tous ses arrière-plans, la décision de la convertibilité, telle qu'il nous la restitue, prend un caractère démiurgique qui donne à la création institutionnelle toute sa force politique.

Le cas russe des années 1990 qu'étudie Pepita Ould-Ahmed est peut-être l'exact opposé du précédent (chapitre 4). Délabrement et non création



flamboyante. Fuite par le bas plutôt que lancement par le haut. Pratiques monétaires parallèles au lieu de la monnaie souveraine. Faisant écho au travail théorique d'André Orléan, sa contribution rappelle qu'un ordre monétaire n'apparaît « en régime » que moyennant l'oubli des luttes entre monnaies concurrentes d'où il est issu. Or ces luttes oubliées « en temps normal » sont toujours à mêmes de faire résurgence si les orientations de la politique monétaire placent certains groupes dans des conditions trop défavorables. C'est précisément le cas dans la Russie en transition, où les agents, en quelque sorte, recouvrent leur droit naturel monétaire et, sous l'empire de la nécessité, recréent par eux-mêmes, mais sur une base forcément locale et fragile, des instruments monétaires partiels, parallèlement à l'ordre monétaire officiel, avec lequel ils se mettent de fait dans un rapport de sédition.

## — Les pouvoirs en régime

La fracture des moments de crise n'est pourtant pas strictement indispensable pour observer les pouvoirs sociaux à l'œuvre au sein du capitalisme. Toujours dans le domaine monétaire, Ramine Motamed-Nejad se penche sur le cas peu étudié du capitalisme iranien et montre, dans une analyse qu'on pourrait qualifier de poulantzassienne, comment la politique monétaire réfracte les rapports de force entre élites concurrentes – commerciales, financières, politiques et bien sûr, en Iran, religieuses (chapitre 5). La politique monétaire n'est donc pas le produit d'une « rationalité d'État » monolithique et sûre de ses calculs, mais la résultante proprement politique des pressions convergentes ou concurrentes des groupes les mieux placés dans le jeu des transactions qui s'établissent entre les puissances privées et la puissance publique.

Peut-être le détour par des capitalismes « inhabituels » – russe, iranien, argentin – aide-t-il à mieux voir ce que « nos » capitalismes nous rendent moins perceptible par la force de l'accoutumance. Le travail des pouvoirs n'y est pourtant pas moins intense, et ceci dans toutes les temporalités. Ainsi, par exemple, Sabine Montagne mobilise-t-elle une histoire longue pour rendre compte des transformations récentes du rapport salarial. Car ce sont des constructions juridiques multiséculaires – celles du *trust* – qui soutiennent l'inscription du salariat dans les logiques financières, par le biais de l'épargne-retraite capitalisée et des fonds de pension (chapitre 6). Ainsi, montre-t-elle, la financiarisation développée autour de la forme juridique « *trust* » offre-t-elle un nouveau développement – on pourrait

même dire un approfondissement – aux logiques de la séparation et de la dépossession fondamentalement inscrites dans le rapport salarial – une manière de souligner que celui-ci n'est pas réductible à des équilibres de marchés mais qu'il est le lieu d'affrontement de puissances contraires.

Enfin, et dans le prolongement des problématiques du capitalisme financiarisé abordées par Sabine Montagne, il n'était pas inutile qu'une contribution s'intéresse spécifiquement aux effets dans l'entreprise des contraintes de « la valeur actionnariale ». Dans cette perspective, la contribution de Neil Fligstein et Taek-Jin Shin montre, à l'aide d'une série d'indicateurs statistiques de quelle manière la transformation des contraintes d'environnement des firmes américaines a eu pour effet des modifications corrélatives de leurs compromis capital-travail (chapitre 7). Sans surprise, la prégnance accrue des réquisits de la rentabilité pour l'actionnaire modifie considérablement l'équilibre des puissances dans l'entreprise et déplace la ligne d'avantage en défaveur du salariat. L'intensité de la désyndicalisation, par exemple, est clairement le produit de stratégies managériales délibérées sous contrainte de « création de valeur ». Ainsi, il n'y a pas de conflits locaux, et la distribution entre agents, ou groupes d'agents, des ressources de pouvoir est intimement liée à l'agencement des structures institutionnelles dans le champ desquelles ils poursuivent leurs élans de puissance.